



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 30 avril 2026]

Date de la convocation

17 avril 2026

Date d'affichage

5 mai 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 6

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Marie MONTELS, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Thomas DOMENECH, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Corinne DARMANI Virginie PUECH Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Peggy NOUVIALE, Claire VILLENEUVE

Absents :

N° 071/ 2026

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Modification de la composition de la commission de contrôle financier

Pour faire suite à la démission le 13 avril 2026 de Monsieur Arnaud Ricq de son mandat de conseiller municipal, Monsieur le Maire propose de désigner un autre élu, issu du même groupe minoritaire, pour le remplacer en tant que suppléant au sein de la commission de contrôle financier.

Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver la désignation des membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Michel CARIVEN	Virginie PUECH
Jean-Brice TERZIEFF	Laurent SQUASSINA
Daniel BREIL	Isabelle DURANCEAU
Jean-Marc AGUERRE	Thomas DOMENECH
Christelle HARDY	Jean MONCERET

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la commission de contrôle financier telle que présentée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jennifer Chevalier', written over a faint, illegible stamp or background.

Fait à Gaillac le 4 mai 2026